

Procès-verbal n°2 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	16/10/24
À :	10h00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	Mme COLLAVOLI. Mrs BOUTADE. LAUGIER. CABARDOS. NICOLAS. GALAUP.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 1 de la réunion du 23/9/24.

CONDOLEANCES

Décès de JP GUILLOT : la CDA adresse ses plus sincères condoléances à la famille de leur collègue Jean Pierre.

INDISPONIBILITES ARBITRES

- Mr GRAU A : le 5/10
- Mr CHERRARED F : les 19 et 20/10

DEMANDE D'ARBITRES

- AS BAGARD : match du 6/10
- AS VERSOISE : match du 6/10
- NIMES CASTANET : demande arbitres pour U15 à renouveler 3 semaines avant chaque match
- FC CHUSCLAN : match du 20/10
- US VALLABREGUES : match du 20/10
- ES GRAU : match du 3/11
- AS VERSOISE : match du 22/9
- RC SAUVETERRE : match du 20/10

COURRIERS RECUS

- US TREFLE : concernant match du 21/9
- EFVC : Félicitations à un arbitre
- NACIRI M : concernant sa désignation du 12/10

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance

Mr Cabardos Jean Louis

